



# INVERNESS

—  
 Simplement unique depuis 1845

## Communiqué

### DÉNEIGEMENT : RAPPEL DES CONSIGNES

Avec l'hiver qui s'installe tranquillement, c'est plus de 80 kilomètres de route qui seront déneigés par l'équipe des travaux publics. La Municipalité souhaite vous rappeler quelques consignes importantes à respecter pendant cette période.



#### Collecte des bacs

Vos bacs doivent être déposés aux abords de votre propriété sans obstruer la route et être ramassés le plus tôt possible après la collecte. Exception pour les citoyens qui sont dans l'obligation de les placer de l'autre côté de la route.

#### Bois

Les cordées sont interdites près des routes. Le camion de déneigement doit avoir un dégagement suffisant pour que la neige soit déplacée. De plus, si vous avez des branches ou des arbres qui tombent sur les routes, nous vous prions de les ramasser pour éviter des accidents. Si toutefois il vous était impossible de le faire, simplement nous contacter.

#### Déblaiement de la neige

La neige provenant de votre propriété ne doit en aucun temps être poussée dans la rue sous peine d'amende de la Sûreté du Québec.

#### Boîte aux lettres

Pour le bonheur de nos postiers et postières, nous vous demandons de bien dégager votre boîte aux lettres tout au long de l'hiver.

### PRÊT DE RAQUETTES

Vous cherchez une activité à faire dans le temps des fêtes ? Saviez-vous qu'il est possible d'emprunter des raquettes pour adultes et enfants ?

#### Voici la procédure pour le prêt de raquettes:

1. Remplir la [fiche de prêt](#) de raquettes ;
2. Envoyer la fiche à [info@invernessquebec.ca](mailto:info@invernessquebec.ca) ;
3. Récupérer la paire de raquettes au bureau municipal ;
4. Rapporter sa paire de raquettes après 1 semaine afin que d'autres puissent en profiter.



Ce projet a été rendu possible grâce au soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, de Loisir Sport Centre-du-Québec ainsi que de la Municipalité d'Inverness.

### PANIER DE NOËL

La période d'inscription pour les paniers de Noël d'ORAPÉ qui auront lieu cette année le 14 et le 15 décembre prochain est débutée. Le tout sera effectué sous une formule « Livraison », c'est-à-dire que des bénévoles se rendront directement dans les municipalités pour aller distribuer ces boîtes de denrées.



Les inscriptions sont jusqu'au vendredi 10 décembre, 16h30.

Inscription : (819) 362-0001 ou [reception@orape.org](mailto:reception@orape.org)

# PROGRAMMATION HIVER 2022

## Peinture



Lieu: Centre Récréatif Robert-Savage  
Quand: Jeudi 13 h à 15 h 30  
Durée: Dès le 20 janvier jusqu'à la fin mai  
Coût: 24\$ par cours  
Inscription: Martine Berthiaume (819) 362-5586

## Yoga

Lieu : Caserne de pompiers  
Quand : Lundi 16 h 30 à 18 h  
Durée: Dès le 10 janvier  
Coût: 96\$ pour la session de 6 semaines (\*Possibilité de prolongement)  
Date limite d'inscription : 6 janvier  
Inscription: Michelle Nadeau (418) 453-2021



## Introduction au yoga



Lieu : Caserne de pompiers  
Quand : Mercredi de 9 h à 10 h 30  
Durée: Dès le 12 janvier  
Coût: 96\$ pour la session de 6 semaines (\*Possibilité de prolongement)  
Date limite d'inscription : 6 janvier  
Inscription: Michelle Nadeau (418) 453-2021

## Cours d'anglais pour s'amuser

Jeux, discussions, activités pour s'exprimer dans la langue anglaise. Amène tes talents et partage-les en anglais.

Lieu : Centre Récréatif Robert-Savage  
Quand : Lundi 18 h 30 à 20 h 30  
Durée: Dès le 17 janvier (10 heures de cours, 2 heures par semaine pour 5 semaines)  
Coût: 85\$ par personne (Un groupe de 10 personnes est requis pour débiter le cours)  
Inscription: Louise Turcotte McCrea (418) 453-2450



## Activités de la FADOQ



Marche : Lundi 9 h, départ à l'église catholique  
Cartes : Mardi à 13 h 30, à la Résidence Dublin  
Bingo : À confirmer



Souper de la FADOQ : À valider selon les mesures sanitaires  
Information : Raymonde Brassard (418) 453-2268



Consultez notre site internet sous la page Activités et loisirs  
pour connaître d'autres activités à faire à Inverness



Prenez note que certains cours seront soumis aux mesures sanitaires en vigueur (passeport vaccinal).

## FERMETURE DU TEMPS DES FÊTES



**INVERNESS**

Veillez prendre note que, pour la période des fêtes, les bureaux de la Municipalité et de la MRC de L'Érable ainsi que la bibliothèque Henriette Bouffard-Poulin seront fermés du 22 décembre 2021 au 4 janvier 2022 inclusivement.



**L'ÉRABLE**

*Joyeux temps des Fêtes !*